

Image not found or type unknown



Diffamation du voisinage

Par **Pierre Jean jean**, le **10/07/2020** à **16:52**

Suite d une audition libre suite à une plainte, qui décide quoi et dans lequel délai. Puis je me retourner contre une plainte abusive et diffamation

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]